



On lâche pas !

**Rassemblement devant le Conseil Départemental
lundi 11 décembre 2023 à 13 heures 30
Rue Saint Laurent à Caen**

Lettre ouverte à Monsieur le Président du Conseil Départemental
Mesdames et Messieurs les élu-es du Conseil Départemental

Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus, nos organisations syndicales s'adressent à vous en tant que représentantes des retraité-es du Calvados. Notre objectif est de travailler avec vous au développement d'un service public de l'autonomie que vous avez en partie en charge. Les différentes rencontres avec les Mairies gérant un SAAD ont mis en évidence les difficultés qu'elles ont à gérer et financer une partie de ce service pourtant si indispensable aux personnes en perte d'autonomie. Il y a l'avenir mais aussi le présent qui est une urgence.

Tous les rapporteurs de partis politiques sont d'accord sur un point : la société française va vieillir et il faut y penser. Permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à leur domicile est une priorité.

Vous-même, Monsieur le Président, dans votre allocution de la séance plénière du 26 juin 2023 du Conseil départemental, vous avez souligné en parlant du rapport 2022 de vos services : « *Ce rapport rend compte d'un mandat en faveur d'un Département **aidant et solidaire**, qui recherche le meilleur service à la population, qui fait les choses avec bienveillance* » ; puis, à propos des projections démographiques sur le territoire, vous avez dit : « *les résultats de ces projections nous engagent à l'évidence à mener de profondes transformations de nos modes d'action publique* ». Le vieillissement de la population, le développement prioritaire du maintien à domicile vous obligent effectivement à engager des moyens conséquents et supplémentaires.

Actuellement, et comme vous le savez, le tarif socle de l'aide à domicile à 23 euros de l'heure pris en charge par le Conseil Départemental est très insuffisant alors que le coût revient à 30 euros. Nos dernières rencontres en 2023 avec les élu-es avaient pour objectif de vous demander l'augmentation de la prise en charge à 30 euros. **Nous réitérons cette demande pour que les SAD puissent continuer leurs missions et se développer.**

Les personnes en perte d'autonomie méritent bienveillance, bien-être, confort. Cela nécessite la présence plus importante de professionnel-les. Or le métier est tellement difficile et mal rémunéré que le recrutement ne soulève pas d'enthousiasme. Leur mission s'avère impossible à remplir dans les conditions actuelles de travail et de temps restreint. Il faudrait aussi envisager une augmentation du nombre d'agents et rendre ce métier attractif.

Lors de la dernière séance plénière du CDCA, nous avons eu un aperçu des nouvelles dispositions : les CPOM – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens – qui permettront l'augmentation de la dotation du département de 3.14 euros par heure travaillée. Cependant leur mise en place nécessitera plus de charges administratives pour les SAAD, exigera des missions supplémentaires intégrant à minima l'aide aux aidants. C'est une mesure qui sera proposée lors de votre prochaine session mais **elle ne répond absolument pas** à notre demande des 30 euros tout de suite aux SAAD existants.

Nous venons de découvrir la plaquette **Calvados Autonomie** qui invite au cours du mois de novembre 2023 à un théâtre-débat dans 11 lieux de notre département. Ce spectacle titre : *Un voyage drôle et touchant à travers les métiers de l'autonomie*, pièce conçue pour valoriser et sensibiliser aux métiers de l'autonomie.

Quelle bonne idée ! si elle est assortie de projets de formation, de rémunération conséquente et de temps supplémentaire pour les agents et les personnes à domicile.

Lors de votre session du 26 juin 2023, vous avez proposé et voté une augmentation du budget pour l'achat de vélos électriques. Ceux-ci sont-ils proposés aux agents effectuant des trajets journaliers et qui actuellement doivent mettre au service de leur profession leur véhicule personnel et souvent avancer les frais kilométriques ?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élu-es du Conseil départemental, nous sommes déterminés à faire progresser ces métiers pour combattre l'isolement et le mal-vivre des personnes âgées et handicapées et nous serons présent-es devant le **Conseil départemental du 11 décembre 2023**.

Nous restons à votre écoute et vous présentons nos salutations.

CGT 14 : Jean Luc Lemarois
CFDT14 : Jean Paul Choulant
FO 14 : Jean Paul Ducandas
CFTC 14 : Jocelyne Basourdy
FSU 14 : Denise De Monte
FGR/FP14 : Anne Marie Baes
Solidaires/Sud 14 : Jocelyne Guédou
LSR 14

Avec le soutien des Mairies de Dives sur mer, Fleury sur Orne, Giberville, Hermanville sur Mer

Contact : demontedenise@gmail.com ou odile-LD@orange.fr

Historique :

- 16 février 2023 : notre rencontre avec Mme Guillaume, vice- présidente en charge de l'autonomie
- 4 avril 2023 : notre rencontre avec les élus de gauche et écologistes
- 26 juin 2023 : notre présence devant le CD avec des Maires gérants un SAAD